

Annexe 1 - Cotisations

Age/type	Cotisation par membre
< année de ses 18 ans (enfant)	CHF 30.-
Dès l'année de ses 18 ans jusqu'à l'année de ses 25 ans (yc)	CHF 50.-
Dès l'année de ses 26 ans	CHF 80.-
Dès l'année de ses 65 ans et 10 ans de sociétariat	Cotisation facultative
Forfait « famille » : dès 1 parent et 1 enfant jusqu'à l'année de ses 18 ans	CHF 80.-/adultes (enfant gratuit)
Membre de soutien	CHF 100.-

Le Président :



Jean-Claude Duriaux

La Secrétaire :



Sylvie Progin